

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2017-206-R-1	
Direction de l'approvisionnement	
Objet :	Contrat pour la production de l'événement « Le Quai de la relève » - Exercice de la première option de renouvellement du contrat 2016-75-125
Date :	Le 20 septembre 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Par sa résolution CV-2017-00-16, le conseil de la Ville a attribué, le 16 janvier 2017, un contrat pour la production de l'événement « Le Quai de la relève », à l'entreprise Evenma, pour une dépense estimée à 222 300,00 \$ avant taxes. Ce contrat est assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune. Puisque la Ville est satisfaite des services rendus, la direction requérante souhaite exercer la première option de renouvellement.

Le budget préalablement établi pour la réalisation de l'événement de la première option de renouvellement est de 224 020,00 \$ avant taxes. Il prend en considération la sécurité additionnelle demandée par la Ville ainsi que les orientations souhaitées pour l'événement. Les services professionnels requis demeurent les mêmes que les termes du contrat initial.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- Exercice de la première option de renouvellement – CV du 2 octobre 2017
- Planification et organisation de l'événement – Octobre 2017 à juillet 2018
- Campagne de promotion - Mai à juillet 2018
- Réalisation de l'événement – 19 au 21 juillet 2018

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
235 193,00 \$	taxes nettes incluses		235 193,00 \$	

Sources de financement

Fonds Lévis 2011 (55-991-10-100)	150 000,00 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	43 000,00 \$
Budget opération 2018 (02-789-29-447)	<u>42 193,00 \$</u>
Total	235 193,00 \$

Estimation des revenus

Revenus de commandites (01-234-71-117)	25 000,00 \$
Revenus de bar (01-234-71-103)	<u>17 200,00 \$</u>
	42 200,00 \$

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-789-29-447
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

150 000 \$ Autorisation de financement à obtenir pour l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de Célébration Lévis 2011.

43 000 \$ Autorisation de financement à obtenir pour l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté

Commentaires

Le budget d'opération 2018 devra refléter les informations contenues dans cette FPD au niveau des revenus et des dépenses de fonctionnement.

Numéro du projet PTI : N/A Montants 2017 2018 2019

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire 

Date : 19 / 09 / 2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 26 septembre 2017
Conseil de la Ville du 2 octobre 2017

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Nathalie Ouellet	19/09/2017	Requérante
René Vachon	20/09/2017	Validation – Volet Financement


RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'exercer la première option de renouvellement au contrat pour la production de l'événement « Le Quai de la relève » avec la firme Evenma, 7649, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec), G2G 1C3, pour un montant forfaitaire de 224 024,00 \$ avant taxes, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2016-75-125 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative à l'événement « Le Quai de la relève » au montant maximal de 150 000,00 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de « Célébrations Lévis 2011 ».

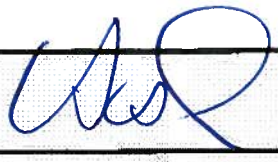
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative à l'événement « Le Quai de la relève » au montant maximal de 43 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Guy Lamothe		Titre d'emploi : Conseiller en approvisionnement	
Recommandé par :			
Nathalie Ouellet, Chef du Service des arts et de la culture			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : 20 / 09 / 2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :



Date : 17,09,21